

## L'intégration de la biodiversité d'eau douce dans le processus de développement de l'aménagement hydroélectrique de Sambagalou sur le fleuve Gambie

Amadou CAMARA

Expert environnementaliste

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), Sénégal

**Amadou CAMARA** : Diplômé en Gestion de l'environnement (DEPA, Université SENGHOR d'Alexandrie, Égypte promotion 1991-1993), M. CAMARA a effectué différentes études en environnement, principalement en Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), il a été responsable du volet Environnement et réinstallation des populations déplacées du projet d'aménagement hydroélectrique de Garafiri (75 MW avec 1327 personnes déplacées du réservoir) en République de Guinée (1994-2001). Les activités professionnelles de 2002 en 2004 ont été consacrées à la gestion de l'environnement dans l'Entreprise Électricité De Guinée (EDG) qui assure le service public de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique dans tout le territoire national de la République de Guinée. Expert environnementaliste de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), M. CAMARA est depuis Octobre 2005, responsable de tous les sujets environnementaux et sociaux liés au développement des projets au sein du Secrétariat Exécutif de l'OMVG à Dakar (Sénégal).

### Résumé

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) est un organisme de bassin à vocation sous – régionale qui regroupe la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Le programme de développement énergétique de l'OMVG vise l'exploitation et l'utilisation rationnelle du potentiel des ressources hydro-énergétiques des quatre pays membres. C'est dans ce cadre que l'aménagement hydroélectrique de Sambagalou dans le bassin du fleuve Gambie a été envisagé.

Les barrages ont, à travers les bouleversements des processus écologiques liés aux fleuves, réduit les possibilités des personnes dépendantes des fonctions naturelles, des ressources naturelles et des attributs des écosystèmes fluviaux pour maintenir leurs moyens d'existence. C'est dans ce cadre que Wetlands International Afrique, en partenariat avec l'UICN et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) ont mis à profit leur accord de collaboration pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de suivi de la biodiversité des écosystèmes d'eau douce dans le bassin de la Gambie.

L'objectif général de ce plan de suivi est d'assurer une utilisation de l'information sur la biodiversité des eaux douces dans le programme de développement énergétique. Il vise de façon spécifique à suivre les tendances évolutives de certains taxons de la liste rouge de l'UICN et de leurs habitats dans le bassin du fleuve Gambie tout en respectant les notions d'espèces et d'habitats clés.

Trois sites d'importance écologique et économique aussi bien en la flore qu'en faune ont été retenus de par leur position par rapport au barrage de Sambagalou. Il s'agit de : la zone d'emprise de la future retenue de Sambagalou; le Niokolo Koba (Zone de Simenti dans le bief sénégalais) et les marais d'eau douce en Gambie (partie estuarienne dans le bief gambien). Les espèces clés retenues pour être suivies sont : les crabes, les mollusques, les odonata, les oiseaux et les plantes. Leur disparition entraîne des changements majeurs dans le fonctionnement de l'écosystème en rapport avec les avantages que les populations tirent des ressources et des fonctions de ces écosystèmes.